

Pêche hauturière : Les opérateurs veulent une hausse des quotas

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-06-2010 01:44:01

- **L'Apapham met fin à sa décision de ne pas sortir en mer**
- **Reprise de l'activité et réunion avec les institutionnels**
- **Divergences dans la filière quand à la réduction de la flotte**

Sortirons? Ne sortirons pas? La reprise de l'activité de la pêche hauturière était dans le doute ces derniers jours. Les membres de l'Association professionnelle des armateurs de la pêche hauturière au Maroc (Apapham) ont finalement opté pour la reprise de l'activité hier.

Et ce, contrairement à la teneur de leur communiqué sur les colonnes de L'Economiste le même jour (édition du 17 juin). Dans ce document, l'Apapham annonce que ses membres «ont décidé de ne pas sortir en pêche en raison de la situation alarmante de la pêcherie et l'insuffisance du quota de poulpes qui s'en est suivie».

La réactivité du ministère de tutelle quant à leurs inquiétudes et leur position, en dépêchant rapidement à Agadir un représentant du département, a suscité un changement de décision quant à la reprise de l'activité. Hier, cependant, la question de la situation de la pêcherie poulpière était au coeur d'une réunion à Agadir entre les professionnels et les institutionnels. Pour Zakia Driouch, directrice de la pêche maritime et de l'aquaculture au département de tutelle, il s'agit d'écouter les doléances des représentants de l'Apapham. Ce que réclament en premier les armateurs intéressés, c'est l'application du dahir royal de 1973 formant loi sur la pêche et le plan d'aménagement des pêcheries poulpières dans son intégralité. Pour rappel, ce plan avait été mis en place en 2004 après l'effondrement de la biomasse en 2003. Mais, selon les professionnels, toutes ses dispositions n'ont pas été mises en application de manière effective. «Résultat: aujourd'hui, la ressource s'est amenuisée et la baisse des quotas d'année en année illustre bien cette situation. Le quota global de 10.000 tonnes de poulpes pour cette année contre 12.300 l'an dernier est le plus bas que l'on ait jamais connu», déplore Rachid Benkirane, président de l'Apapham. A son avis, la baisse de l'effort de pêche passe par la chasse à l'informel et la pêche illicite, notamment en verrouillant les circuits de commercialisation plutôt que la réduction de la flotte avec un impact économique et social négatif.

A ce sujet, Zakia Driouch précise que l'idée de réduction de la flotte est celle des professionnels et que le département de tutelle ne valide la démarche que si elle est accompagnée d'une solution sociale. «Si les professionnels optent pour d'autres solutions que la réduction nous sommes partants.

Nous sommes, d'ailleurs, aujourd'hui, dans la phase de concertation avec les acteurs économiques dans le cadre de la mise en oeuvre du plan Halieutis», assure-t-elle.

Pour ce qui est de l'informel et de la pêche illicite, des mesures sont, selon elle, en application à travers la mise en place des règles INN (mesures à l'encontre de la pêche non déclarée et non réglementée). «Les exportations de poulpes pêchés sont cependant toujours à 40% d'origine de pêche illicite», avance Abderrahman Lyazidi, président du Syndicat national des officiers et marins

de la pêche hauturière.

Pour Zakia Driouch, il y a une erreur d'approche des professionnels concernant cette question, car dans leur estimation, ils ne comparent que les chiffres des exportations de poulpes enregistrés auprès de l'Office des changes avec les statistiques des captures légales communiquées par le ministère de tutelle, et oublient de prendre en compte les stocks dans les usines.

Communication

Le processus d'informatisation qui va être développé à partir d'octobre prochain avec un investissement de 6 millions de DH est, selon Zakia Driouch, une solution qui va renforcer la lutte contre l'informel. «Le département est à l'écoute d'autres suggestions de la profession», affirme-t-elle. Plus de communication donc avec le département. C'est justement ce dont ont besoin les opérateurs. Au sein de la profession, cependant, il y a trop de divergences. La filière de la pêche hauturière est marquée par une représentativité bicéphale, reconnaît Rachid Benkirane. A la profession du segment hauturier de s'entendre et de se réunir pour parler un même langage.

L'économiste